

COMMUNIQUE DE PRESSE

FORCES DE L'ORDRE MOBILISEES EN ILE DE FRANCE A L'OCCASION DU WEEK-END : PAS DE RELACHEMENT SUR LE FRONT DE LA COVID MALGRE LE BEAU TEMPS

Paris, le 19 février 2021

En raison de la diffusion des variants de la Covid-19, la situation sanitaire reste fragile sur l'ensemble du territoire national, y compris sur le territoire de l'agglomération parisienne. La préfecture de Police reste pleinement mobilisée pour contrôler le respect des mesures sanitaires toujours en vigueur dont le strict respect par tous permet de garder le contrôle de l'épidémie.

En conséquence, et conformément aux instructions du Ministre de l'Intérieur, la préfecture de Police déploiera, ce week-end, des dispositifs de contrôle en deux temps :

- Dès 18 heures ce vendredi 19 février, un dispositif d'ampleur sera déployé sur l'ensemble de Ile de France sous l'autorité du préfet de Police, associant quelques **700 policiers de la préfecture de Police, CRS et gendarmes**. Ces contrôles, prévus sur l'ensemble de la Capitale mais aussi en petite et grande couronne, s'exerceront sur la voie publique, les axes routiers, les péages mais aussi les gares et les commerces :

- le couvre feu s'applique de 18 heures à 06 heures et les déplacements dans ces créneaux horaires doivent être justifiés,
- les rassemblements dans l'espace public et les fêtes clandestines dans les établissements recevant du public ou dans des domiciles privés restent interdits,
- les bars et restaurants qui servent des clients à table et qui restent ouverts au delà du couvre feu s'exposent à des fermetures administratives.

- Afin de prévenir tout relâchement du respect des règles sanitaires en vigueur et alors que Météo France annonce des températures en hausse le week-end des 20 et 21 février prochain, des contrôles seront effectués dans la Capitale et sur l'agglomération parisienne pour s'assurer que les franciliens continuent d'appliquer les gestes barrières, en particulier la distanciation, et éviter tout attroupements dans les espaces verts, notamment les parcs et jardins publics. **Environ 4000 effectifs de la préfecture de Police et des forces mobiles** seront déployés tout au long de ce week-end dans ce but :

- les sorties indispensables à l'équilibre de chacun, le sport et l'activité physique individuels en plein air sont autorisés en dehors des horaires du couvre-feu, dans le respect des gestes barrières et en évitant tout rassemblement,

- en revanche, les activités physiques en groupe d'adultes sont interdits,
- les parcs et jardins, ainsi que les lacs et plans d'eau restent accessibles, mais il n'est pas possible de s'y regrouper au-delà de 6 personnes.

L'heure n'est pas au relâchement de la vigilance collective, le non respect des consignes sanitaires fera l'objet d'une verbalisation à hauteur de 135 euros.

Contact presse préfecture de Police

Tél : 01 53 71 28 73

Mail : ppcom@interieur.gouv.fr

www.prefecturedepolice.paris